

COMMUNIQUE DE PRESSE



GRISEL, entreprise du Groupe Lacroix, s'engage en faveur du développement durable et signe la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO2

GRISEL, entreprise de transport de voyageurs situé sur Gisors (Eure) et filiale Groupe Lacroix, a signé le 28 juin dernier la charte CO2 initiée par l'ADEME

Christine Français, directrice de l'entreprise de transport de voyageurs Grisel, basée dans l'Eure, a signé le 28 juin dernier la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO2 en présence du Conseil Général de l'Oise et de l'Aisne et de la région Picardie, faisant ainsi de Grisel la première entreprise de transport de voyageurs signataire de cette charte en Haute-Normandie.



Grisel, une entreprise engagée

Depuis toujours, Grisel est une entreprise fortement impliquée dans le tissu local et engagée autour de valeurs fortes partagées par l'ensemble des hommes et femmes de l'entreprise comme la sécurité routière, la solidarité, l'enfance...



En signant cette charte, Grisel franchit un nouveau cap en termes d'engagements, cette fois dans le domaine du développement durable.

Des engagements concrets et durables

Par cette démarche volontaire, Grisel s'est fixé des objectifs de réductions de CO₂ atteignables d'ici 3 ans. Ces objectifs (sous forme de fiches actions) sont articulés autour de 4 axes :

Le véhicule :

- Optimisation du moteur et de la chaîne cinématique,
- Utilisation de lubrifiants à économies d'énergie,
- Gestion bi-zones de la température.

Le carburant :

- Suivi de la consommation de carburant.

Le conducteur :

- Formations à l'éco-conduite.

L'organisation et le management :

- Suivi des consommations d'énergie,
- Amélioration de la gestion du papier.

Au travers de ces objectifs et engagements, c'est une véritable politique d'entreprise qu'engage là l'entreprise Grisel et qui impliquera chacun des 151 collaborateurs et impactera les 115 véhicules du parc.

Pour Grisel, cet engagement de développement illustre une véritable dynamique portée par le Groupe Lacroix visant à concevoir autrement le métier de transporteur : un métier fait d'engagements et de responsabilités vis-



à-vis des voyageurs, des collectivités et du territoire qu'il dessert.

Dans l'avenir, cet engagement de l'entreprise GRISEL en faveur du développement durable devrait se développer à l'ensemble des autres filiales du Groupe Lacroix qui travaillent déjà sur cette problématique.

Rappel des principes de cette charte

Cette « Charte d'engagement volontaires de réduction des émissions de CO2 » a été lancée en décembre 2008 dans le transport routier de marchandises a été étendue le 20 septembre 2011 au transport routier interurbain de voyageurs.

La charte s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le changement climatique et plus précisément de réduction des émissions de CO2 en phase avec les conclusions du Grenelle Environnement.

Il s'agit pour les entreprises signataires de cette charte d'un véritable engagement volontaire.

Cet engagement permet aux entreprises d'obtenir les outils méthodologiques pour améliorer leur performance environnementale en favorisant la réduction de leur consommation de carburant et, par conséquent, de leurs émissions de CO2.

Les entreprises s'engagent, pour une période de trois ans, sur la base d'un plan d'actions concrètes et personnalisées afin d'atteindre un objectif global de réduction de leurs émissions de CO2. À cet effet, elles doivent mettre en œuvre au moins une action dans chacun des quatre axes définis dans la démarche, à savoir : le véhicule, le carburant, le conducteur, l'organisation des flux (pour le transport de marchandises) ou l'organisation et le management (pour le transport de voyageurs). Cette démarche, élaborée en concertation avec les organisations professionnelles du secteur (FNTR, FNTV, OTRE, TLF, UNOSTRA, UTP), s'inscrit ainsi dans le cadre des engagements du Grenelle Environnement.

Sources : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-charte-Objectif-CO2-les.html>

Contact presse :

Sonia CANET

Tél. 01 30 40 56 56

s.canet@groupe-lacroix.f



C'est avec l'Homme qu'on avance

GRUPE
LACROIX

GRISEL EN CHIFFRES

- Filiale du Groupe Lacroix depuis 2005
- Créée en 1972
- 115 autocars
- 151 collaborateurs
- Implanté à Gisors dans l'Eure, à Auneuil dans l'Oise et à Gournay-en-Bray en Seine-Maritime
- Une expertise autour de 4 métiers :
 - Transport urbain et interurbain
 - Transport scolaire
 - Transport de personnel
 - Transport occasionnel et touristique



C'est avec l'Homme qu'on avance

GRUPE
LACROIX

LE GROUPE LACROIX EN CHIFFRES

En seulement 10 ans, le Groupe Lacroix, est devenu le 1^{er} groupe de transport de voyageurs indépendant en Ile-de-France avec :

- Plus de **1100 collaborateurs**
- Plus de **650 véhicules**
- **16 filiales et participations**
- Un **Chiffre d'affaire de 90M€** au 30 juin 2011
- Des implantations sur 5 départements :
 - **le Val d'Oise,**
 - **les Yvelines,**
 - **l'Oise,**
 - **l'Eure**
 - **la Seine-Maritime**
- Une expertise reconnue autour de 5 métiers :
 - le transport urbain et interurbain,
 - le transport scolaire,
 - le transport occasionnel et touristique,
 - les agences de voyages et
 - les services

Pour en savoir plus : www.groupe-lacroix.fr



C'est avec l'Homme qu'on avance

GRUPE
LACROIX